

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU JEUDI 31 MARS 2005

L'Assemblée Communale s'est réunie le jeudi 31 mars 2005 sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : Mme Joëlle SCHIRRER, M. Jean-Claude ROY, M. Vincent FUSTER, Mme Lucille LAMY, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Danièle TETU, M. Jacques MARIOT (à compter de la question n° 10), Mme Martine BULTOT, M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel ROIGNOT, Mme Marie-Guite DUFAY, Mme Nicole DAHAN, Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, Mme Jacqueline PANIER, Mme Danièle POISSENOT, Mme Corinne TISSIER, M. Michel LOYAT, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 10), M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Patrick BOURQUE, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Denis BAUD, Mme Catherine BALLOT, M. Bruno MEDJALDI, M. Éric ALAUZET, M. Christophe LIME, Mme Annie MENETRIER, Mme Frédérique MOZER, M. Franck MONNEUR, M. Emmanuel DUMONT, M. Abdel GHEZALI, Mme Karine SCHULLER, M. Sébastien MAIRE, Mme Sylvie JEANNIN, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Didier GENDRAUD, M. Jean ROSSELOT, Mme Martine ROPERS, Mme Claire CASENOVE, Mme Catherine PUGET, Mme Nicole WEINMAN, Mme Françoise BRANGET (jusqu'à la question n° 1), M. Pascal BONNET, M. Michel JOSSE, M. Loïc LABORIE.

Secrétaire : M. Sébastien MAIRE.

Absents : M. Jacques MARIOT (jusqu'à la question n° 9), M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Françoise PRESSE, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 9), Mme Annaïck CHAUVET, M. Bernard LAMBERT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Françoise BRANGET (à compter de la question n° 2), M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN.

Procurations de vote : M. Jacques MARIOT à M. Vincent FUSTER (à compter de la question n° 9), M. Jean-Jacques DEMONET à Mme Françoise FELLMANN, Mme Françoise PRESSE à M. Éric ALAUZET, M. Patrick BONTEMPS à M. Denis BAUD (jusqu'à la question n° 9), Mme Annaïck CHAUVET à Mme Corinne TISSIER, M. Bernard LAMBERT à M. Jean ROSSELOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à Mme Nicole WEINMAN, Mme Françoise BRANGET à M. Pascal BONNET (à compter de la question n° 2).

* * *

1. Analyse des besoins sociaux

En préambule, M. le Maire a souligné que ce rapport s'inscrit dans un contexte législatif en pleine évolution avec la loi relative au RMI-RMA (18/12/2003), la loi relative aux libertés et responsabilités locales (13/08/2004), la loi de cohésion sociale (18/01/2005) et la loi pour l'égalité des chances (11/02/2005), et une situation sociale nationale qui se dégrade avec l'augmentation de la précarité (taux de chômage en forte hausse, surendettement en hausse de 22 %, inflation des expulsions locatives), de la pauvreté (elle touche en priorité les jeunes, les femmes et les étrangers, + 9 % d'allocataires du RMI en 2004, environ 1,7 million d'enfants qui vivent en dessous du seuil de pauvreté), une massification de la grande exclusion (3 millions de personnes mal logées, 86 500 SDF et 40 000 personnes en habitat temporaire, provisoire ou de fortune).

Ces mutations :

- mettent en lumière les enjeux des territoires avec des responsabilités accrues pour les collectivités territoriales, une organisation nouvelle à rechercher entre quartier, ville, intercommunalité, une recherche d'efficacité partagée pour le mieux vivre de l'habitant,
- mettent en évidence la nécessaire réforme de l'État en matière de politiques économique et sociale.

Mme DUFAY a ensuite présenté les éléments essentiels de ce rapport sur l'analyse des besoins sociaux.

En ce qui concerne l'environnement législatif en mutation, elle a précisé notamment qu'à travers ces nouvelles lois, le Département est institué comme le chef de file de l'action sociale ; une politique forte de contractualisation sera donc mise en place avec ce dernier. La loi de cohésion sociale, quant à elle, introduit la possibilité de la compétence optionnelle d'action sociale pour les intercommunalités.

Après avoir rappelé les chiffres concernant Besançon (1 ménage bisontin sur 7 vit en dessous du seuil de pauvreté, 1 sur 12 bénéficie d'un minima social, 1 sur 20 bénéficie du RMI), elle a insisté :

- sur le tissu social qui se fragilise (précarité dans l'emploi, des ressources, du logement, familiale),
- sur les enjeux de société forts :
 - . le vieillissement avec une augmentation de 50 % des personnes âgées de 85 ans et plus entre 1990 et 1999, un risque de démence dégénérative des personnes âgées sur Besançon estimé à environ 1 400 personnes et une augmentation de + 3 % par an des personnes handicapées vieillissantes,
 - . l'isolement qui a tendance à croître.

Face à ce tissu social fragilisé :

- des réponses bisontines s'appuyant sur le savoir-faire du territoire : une capacité à innover, une volonté de travailler ensemble et un lien social qui reste fort,
- deux leviers majeurs :
 - * le renforcement des services rendus aux Bisontins les plus fragilisés,
 - * l'adoption de nouveaux modes d'intervention.
- Renforcer les services aux Bisontins pour lutter contre la précarité et l'isolement social se traduit par :

- faciliter l'accès aux droits :
 - Proxim'Social mis en place à cette fin, conforté dans ses fonctions,
 - fonction RMI articulée avec le Département (conventionnement),
- renforcer l'accueil et la restauration des plus pauvres :
 - par une meilleure coordination de la réponse à l'urgence sociale,
 - par la réhabilitation de l'abri de nuit des Glacis,
 - par la mise en œuvre d'une veille mobile de jour et l'extension d'une veille de nuit en période hivernale.
- garantir un accès aux soins pour tous par une meilleure articulation entre santé et social, en renforçant la prise en compte de la souffrance psychique grâce à l'outil partenarial (avec le CHS de Novillars) qui est l'atelier de santé de proximité,
- améliorer l'accès au logement des plus pauvres :
 - . en développant l'accompagnement au logement très social,
 - . par la prise en compte des plus défavorisés dans le cadre d'une coordination du partenariat sur le territoire de l'agglomération (prévention des expulsions, plate-forme d'insertion par le logement),
- adapter le service direct à la personne afin de la conforter :
 - * soutien à domicile : aide et restauration,
 - * restauration en établissements : par l'amélioration de l'efficacité et de la qualité du service dans le cadre du développement durable,
 - * réhabilitation des logements foyers : Les Lilas en 2005/2006, étude sur les Hortensias pour finaliser un projet inscrit dans une volonté de mixité sociale.
- Adopter de nouveaux modes d'intervention ... ou travailler autrement :
 - avec les associations, ce qui signifie s'appuyer, donner toute sa place au monde associatif, accompagner les initiatives des associations, leur transférer la gestion de certaines structures (ex. : le Centre Provisoire d'Hébergement à l'Association d'Hygiène Sociale du Doubs, pour un accueil coordonné des demandeurs d'asile et des réfugiés), coordonner en étant le garant de la réponse aux besoins sur le territoire (ex. : mise en œuvre de l'habitat adapté),
 - avec les habitants en développant l'initiative des habitants autour des dispositifs sociaux :
 - . accompagnement de projets collectifs dans les Espaces Solidaires,
 - . accès à la culture avec Cré-atelier,
 - . ouverture des logements foyers sur le quartier par des actions conviviales mixant les publics (points accès, multimédia, projet «recettes du monde»,...),
 - avec les citoyens :
 - . en favorisant l'engagement citoyen et le bénévolat (Conseil des Sages, accompagnement à la constitution d'un réseau de bénévoles, mobilisation citoyenne autour de Vigilance et Alerte en s'appuyant sur les conseils de quartiers)
 - . en organisant la prise de rôle des usagers (conseils de la vie sociale dans les logements foyers, au CHAT, au CHRS), accompagnement de projets à l'initiative des usagers.

Après cet exposé, un large débat s'est instauré au cours duquel sont intervenus Mme DUFAY, M. le Maire, Mme BRANGET, M. BONNET, M. CYPRIANI, M. BOURQUE, M. MEDJALDI, M. ROIGNOT, M. ALAUZET, Mme WEINMAN, M. ROSSELOT, Mme GUINCHARD-KUNSTLER, Mme CASENOVE.

Finances – Ressources budgétaires

2. Fiscalité communale 2005 – Fixation des taux des taxes directes locales

A l'unanimité moins 7 abstentions, le Conseil Municipal a décidé :

- de fixer comme suit les taux 2005 des trois taxes directes locales :

* taxe d'habitation : 21,91 %

* foncier bâti : 23,76 %

* foncier non bâti : 25,93 %

- de modifier la prévision budgétaire de l'exercice 2005 comme suit :

Objet	imputations	recettes
contributions directes	73.01.7311.20200	- 480 716 €
allocations compensatrices :		
taxe d'habitation	74.01.74835.20200	+ 5 898 €
taxes foncières	74.01.74834.20200	- 136 398 €
taxe professionnelle	74.01.74833.89111.20200	+ 135 831 €
	TOTAL	- 475 385 €

la perte de recettes étant financée par un prélèvement de 475 385 € sur le compte des dépenses imprévues.

3. Exercice 2005 – Transferts de crédits

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté les transferts de crédits intervenus en dépenses et en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement entre le 01/01/2005 et le 11/03/2005.

4. Exercice 2005 – Ouvertures de crédits reprises au budget par décisions modificatives – Crédits complémentaires par reprises sur les comptes de dépenses imprévues

A l'unanimité, le Conseil Municipal a :

- approuvé les ajustements budgétaires en dépenses et en recettes et les transferts sur les comptes de dépenses imprévues,

- autorisé le règlement d'une indemnité de 956,07 €.

5. Exercice 2005 – Cotes et produits irrécouvrables – Admission en non-valeurs

A l'unanimité, le Conseil Municipal a admis en non-valeurs, et en a donné décharge au Trésorier Principal Municipal, des sommes suivantes :

- Budget Principal :	19 908,29 €
- Budget Eaux :	4 159,28 €
- Budget Assainissement :	1 212,12 €
- Budget Déchets :	27,04 €

6. Référendum sur le traité constitutionnel européen du 29 mai 2005 – Mise à disposition gratuite des salles municipales

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé la mise à disposition gratuite des salles de réunion municipales à compter du 1^{er} avril 2005 à l'occasion du référendum sur le traité constitutionnel européen.

Garanties d'emprunts

7. Société Anonyme de Franche-Comté – Construction de 10 logements collectifs PLS 5 rue Mallarmé à Besançon – Garantie par la Ville à hauteur de 50 % d'un prêt PLS de 770 000 € contracté auprès de Dexia Crédit Local

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder la garantie sollicitée.

Mme POISSENOT n'a pas pris part au vote.

8. Société Anonyme de Franche-Comté – Construction de 28 logements collectifs PLUS PLAI locatifs rue Roger Martin du Gard et rue de l'Epitaphe à Besançon – Garantie par la Ville à hauteur de 50 % de deux prêts PLUS de 1 182 612 € et 234 136 € et d'un prêt PLAI de 67 935 € contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder la garantie sollicitée.

Mme POISSENOT n'a pas pris part au vote.

Subventions : attribution, encaissement, réaffectation

9. Semaine Petite Enfance – Encaissement et réaffectation de la subvention de la Caisse d'Allocations Familiales

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé l'encaissement et la réaffectation de la subvention de 20 630 € attribuée par la Caisse d'Allocations Familiales pour la Semaine Petite Enfance qui se déroulera du 6 au 13 avril 2005.

10. Subventions aux organisations syndicales – Première répartition au titre de l'année 2005

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à une première répartition de subventions aux organisations suivantes :

Syndicats	Montant versé en 2004	Acompte sollicité CM mars 2005
CFDT	14 367 €	7 183 €
CFTC	3 697 €	1 848 €
CGT	11 627 €	5 813 €
SUD	2 693 €	1 346 €
FO	10 603 €	5 301 €
UNSA	5 413 €	2 706 €
FSU	3 315 €	1 657 €
CGC	2 922 €	1 461 €
CNCRSF	615 €	307 €
Union régionale CFDT	6 403 €	3 201 €
TOTAL	61 655 €	30 823 €

11. Contrat de Ville 2005 – Volet Emploi Insertion - Subventions aux associations et aux structures d'insertion par l'activité économique

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer les subventions suivantes :

Associations	Actions	€
Roue de secours	Aide à la mobilité	10 000
MJC Clairs-Soleils	Lutte discrimination et emploi	2 500
Comité de quartier Saint-Ferjeux	Chantiers d'insertion	2 375
Association d'insertion par l'activité	Création auto emploi (textile couture) vers une coopérative d'activité et d'emploi	4 000
Mouvement des Entreprises de France	Parrainage pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi	6 048
Les amis d'AC	Mobilisation chômeurs, permanences quartiers	3 300
Mission locale	Parrainage	6 098
CIDF	Action sociale et juridique, réseaux femmes	2 132
Total		36 453

- de procéder à une première répartition de subventions aux organismes suivants :

Organismes	Actions	€
Alternatives chantiers	Ateliers décors urbains	11 897
Aqua vert	Travaux environnement	2 639
Syneco	Construction habitation et second œuvre	3 362
Jardins de cocagne (Association Julienne Javel)	Insertion par les jardins	6 456
Intermed	Association intermédiaire	15 838
BTT	Second œuvre, mécanique, recyclage, intérim social	16 535
Blanchisserie du refuge	Chantiers insertion, accueil jeunes femmes	3 631
BTS (Blanchisserie)	Nettoyage textile tout public	7 129
ADDSEA	Chantiers d'insertion	3 000
Total		70 487

Mme MENETRIER, M. BAUD, M. CYPRIANI, M. MONNEUR, M. FUSTER, Mme SCHULLER, Mme BALLOT, Mme POISSENOT, Mme TETU, Mme DUFAY n'ont pas pris part au vote.

12. Subvention à l'Association Franc-Comtoise de Financement Solidaire (Caisse Solidaire) au titre de 2005

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 15 000 € à cette association.

Mme WEINMAN n'a pas pris part au vote.

13. Animations commerciales et artisanales 2005 – Subventions à diverses associations

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- 1 675 € à l'association «Coté Bersot» pour l'organisation d'une manifestation de printemps,
- 4 000 € à l'association des commerçants du Marché Beaux-Arts pour l'organisation des actions d'animations au cours du premier semestre 2005,
- 8 000 € à l'association des métiers d'art en Franche-Comté pour l'organisation du deuxième marché de potiers créateurs et du premier marché de bijoux de création.

14. Maison de l'Architecture – Soutien aux actions de promotion de la qualité architecturale et environnementale

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention de 1 200 € à la Maison de l'Architecture à titre de soutien aux actions menées par celle-ci dans le cadre d'un cycle thématique sur les approches de la qualité architecturale et environnementale.

15. Contrat de Ville 2005 - Fonds d'Intervention Culturelle – Adoption de projets - Attribution de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal a retenu divers projets dans le cadre du Fonds d'Intervention Culturelle pour lesquels seront attribuées les subventions suivantes :

- 6 000 € à la Maison de Quartier de Rosemont/Saint-Ferjeux pour la création d'une version chantée de «la Belle et la Bête»,

- 8 000 € à la MJC de Palente pour le projet de rencontres écrivains/plasticiciens/habitants autour du thème du «Carnet de voyage - Palente met les voiles»,

- 3 500 € à l'Association «Ici et Ailleurs» pour le travail de collecte et de transformation artistique sur le quartier de la Grette,

- 5 000 € à l'Association «Grave et Burlesque Equipée du Cycliste» pour une action menée en direction des femmes sur le quartier des Clairs-Soleils,

- 8 000 € à l'Opéra-Théâtre de Besançon pour la participation de jeunes des groupes scolaires primaires à des œuvres chantées.

D'autres projets seront menés dans le cadre municipal :

- Musée des Beaux-Arts «Art à prendre» (coût : 2 000 €),

- Maison de Quartier Municipale de Montrapon (coût : 10 000 €) pour le projet «Résonance» mené par la Compagnie Gravitation,

- Bibliothèques de Besançon (coût : 800 €) pour un projet associant objets rares du Fonds ancien des Bibliothèques de Besançon et comédiens itinérants,

- Direction du Développement Culturel (coût : 3 000 €) pour le prolongement de l'opération «Un été au cinéma».

M. BAUD, M. CYPRIANI, M. MONNEUR, Mme PRESSE, Mme MENETRIER, M. MEDJALDI n'ont pas pris part au vote.

16. Subventions aux associations culturelles pour l'année 2005

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

Association	Rappel 2004	Proposition Commission 2005	
ARTS DU CIRQUE			
Acrylique	1 500 €	0 €	
Cirque Plume - SOACD (Société Artistique de Création et de Diffusion)	20 000 €	20 000 €	Total prop 2005 =
Passe-Muraille (Ecole de cirque)	10 000 €	10 000 €	30 000 €
Total 2004	31 500 €		
ARTS PLASTIQUES			
Centre d'Art Mobile	4 500 €	4 600 €	
DEV'ART		0 €	Total prop 2005 =
Sauf'Art - Le Pavé dans la Mare	4 600 €	4 600 €	9 200 €
Total 2004	9 100 €		
AUDIOVISUEL			
CCPPO	2 500 €	2 500 €	
Nanosphère Productions - Festival des Très courts		0 €	Total prop 2005 =
Réal et Chef'op	2 000 €	2 000 €	4 500 €
Total 2004	4 500 €		
AUTRES			
Distraction des malades (La)	600 €	600 €	Total prop 2005 =
FORTIS - festival du film d'archéologie - biennale		10 000 €	10 600 €
Total 2004	600 €		
DANSE			
ACCRORAP		10 000 €	
Courant d'Air (Compagnie)	1 500 €	1 500 €	
Muse et danse	1 500 €	1 500 €	
NA / Cie Pernelle (Association)	15 000 €	24 000 €	Total prop 2005 =
Noce (Association)	3 000 €	3 000 €	40 000 €
Total 2004	21 000 €		
LECTURE			
Au dessous du Volcan	1 000 €	1 000 €	
CABEDITA (Editions)		0 €	
CRIS (ex solitaires intempestifs)		0 €	
Croqu'livre - Centre régional de ressources en littérature jeunesse	3 000 €	3 000 €	
Livre et des Auteurs Comtois (Association du)	700 €	1 000 €	
MJC Palente		0 €	Total prop 2005 =
Pas Sérial s'Abstenir	1 800 €	1 800 €	6 800 €
Total 2004	6 500 €		

Association	Rappel 2004	Proposition Commission 2005	
MUSIQUE / CHORALE - CHANT			
Choeur Schütz	2 500 €	2 500 €	
Clé de Sol (La)	300 €	500 €	
Contrepoint (Le)	2 500 €	2 500 €	
Contre Z'ut		4 000 €	
Enfants de l'Espoir (Les)	2 000 €	2 000 €	Total prop 2005 =
Société des concerts	1 000 €		1 000 €
Total 2004	8 300 €		
MUSIQUE CLASSIQUE			
Amis de l'Orgue (Les)	1 400 €	1 400 €	
Da Caméra (Ensemble)	2 000 €	2 000 €	
Da Capo	1 000 €	1 000 €	
Jeunes Musiciens et Danseurs du CNR	1 500 €	1 500 €	
Jeunesses Musicales de France en Franche-Comté	1 500 €	1 500 €	
Orchestre philharmonique de Besançon	2 960 €	3 000 €	
Orchestre universitaire	1 000 €	1 000 €	
Orgue et Culture (Association)	1 400 €	1 400 €	Total prop 2005 =
Tétraktys (Ensemble de musique de chambre)	4 000 €		4 000 €
Total 2004	16 760 €		
ATELIER MUSICAL			
Atelier musical de Velotte	5 330 €	6 024 €	
Atelier musical de Montrapon	6 03 €5	5 502 €	
Atelier musical de St Ferjeux-Rosemont-La Butte	7 555 €	7 901 €	
Atelier musical des Clairs Soleils	5 380 €	5 190 €	
CAEM Planoise	14 080 €	11 498 €	Total prop 2005 =
MJC Palente	17 620 €		20 725 €
Total 2004	56 000 €		
MUSIQUES ACTUELLES			
AMIB	12 200 €	12 000 €	
Amis du Cylindre (Les)	17 700 €	29 000 €	
ASPROJAZZ	13 200 €	18 000 €	
Bastion (Le)	11 000 €	18 000 €	
Ca joue	700 €	0 €	
Le Citron vert	700 €	0 €	
Découvert Autorisé (Association)	3 000 €	5 000 €	
DEV'ART	5 000 €	5 000 €	
Elektrophonie	2 000 €	4 000 €	
Radio Campus Besançon	8 000 €	12 000 €	
Sentimental Noïce		3 000 €	
Sonotone (Le)	2 000 €	2 000 €	Total prop 2005 =
TAO SAXOPHONE QUARTET	1 500 €		0 €
Total 2004	77 000 €		

Association	Rappel 2004	Proposition Commission 2005	
SOCIETES SAVANTES			
Académie des Sciences et Belles Lettres	762 €	762 €	
Amis des Musées (Les)	762 €	762 €	
Amis du Muséum (Les)	762 €	762 €	
Association Astronomique de Franche Comté	2 300 €	2 300 €	
Défense de la Langue Française en Franche-Comté	762 €	762 €	
Renaissance du Vieux Besançon	762 €	762 €	
Société d'Emulation du Doubs	762 €	762 €	Total prop 2005 =
Société Numismatique du Doubs	762 €	762 €	7 634 €
Total 2004	7 634 €		
THEATRE COMPAGNIES			
A Tout Prix	1 000 €	0 €	
Boutique du Conte (Compagnie)	1 500 €	1 500 €	
Colibri (Compagnie du)	1 500 €	1 500 €	
Embarquez (Association)	2 000 €	2 000 €	
Envie (Théâtre)	700 €	1 000 €	
Grave et Burlesque Equipée du Cycliste (La) (M. GUELLATI)	3 000 €	4 000 €	
Gravitation (Compagnie)	2 000 €	2 000 €	
Intempestifs (Cie les)	15 000 €	15 000 €	
Mala Noche (Compagnie)	4 837 €	5 000 €	
Minette Bouclette (Cie)	0 €	0 €	
P'tit Vélo (Compagnie du)	2 000 €	2 000 €	
Sérial Théâtre	2 000 €	2 000 €	
Teraluna (Compagnie)		2 000 €	Total prop 2005 =
Tohu-Bohu (Théâtre du)	2 000 €	2 000 €	40 000 €
Total 2004	37 537 €		
THEATRES STRUCTURES			
Alcyon (Compagnie Patrick MELIOR)	2 400 €	3 000 €	
BACCHUS (Compagnie)	0 €	2 000 €	Total prop 2005 =
MJC Palente	2 000 €	2 000 €	8 600 €
Théâtre Universitaire de Franche-Comté	1 600 €	1 600 €	
Ligue de l'Enseignement (La) (URFOL)	7 860 €	0 €	
Total 2004	4 000 €		
THEATRE RUE			
Grosse Entreprise et ses 120 petits (La)	2 000 €	2 000 €	Total prop 2005 =
Tricyclique Dol	2 000 €	3 000 €	5 000 €

TOTAL 2004
294 291 €

TOTAL prop
356 474 €

17. Coopération décentralisée – Bistrita (Roumanie) – Subvention à l'Association BAMS
(Besançon Association de Management du Sport)

A l'unanimité, l'Assemblée Communale a décidé d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'Association BAMS pour la mise en place d'un projet de tourisme sportif portant sur le développement durable à long terme dans le secteur de Bistrita.

18. Éducation - Subventions aux classes transplantées ou de découverte

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Écoles	Lieu de séjour	Classes	Dates séjour	Nombre d'élèves	Nombre de jours	Montant	Versement
Butte élémentaire	Les Grangettes	CM1et CLIS	9 au 14 mai 2005	36	216	1 797,12 €	Coopérative scolaire
Prés de Vaux primaire	Levier	CE2- CM1-CM2	11 au 13 mai 2005	20	60	499,20 €	Coopérative scolaire
Total						2 296,32 €	

19. Subventions à des associations sportives

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

1. Fonds d'Aide au Sport

Structure	Subvention 2005	Rappel Subvention 2004
Profession Sports 25	700 €	700 €
Sporting Club Clemenceau	1 000 €	700 €
Ligue de Tennis de Franche-Comté – Tennis dans les quartiers	1 000 €	2500 €
ASC Planoise Saint-Ferjeux	1 200 €	1200 €
Association Foot et Loisirs des Clairs-Soleils	500 €	500 €
Club Pugilistique Bisontin	800 €	400 €
Ritmo da Capoeira	400 €	400 €
Planoise Karaté Académy	500 €	1 000 €
Association Satellite	1 000 €	900 €
Association Sportive Orchamps - Palente	1 200 €	1 200 €
Association Olof Palme	500 €	0
MJC Clairs-Soleils	400 €	0
Etoile Sportive Saint-Ferjeux	500 €	0
ESBM	500 €	0
BBCD	800 €	0
Total 2005	11 000 €	

2. Subventions exceptionnelles à diverses associations

BUC Escrime :

Participation Théo Bonaventure Manche Coupe du Monde : 150 €

UNSS :

Organisation de finales nationales en Escrime, Volley-Ball et Natation : 2300 €

CRSU :

Organisation des Championnats de France de Lutte : 750 €

ESBM :

Actions de formation du club précisées par convention : 20 000 €

Parrainage de deux matches (Thionville le 8 janvier 2005 et Monaco le 26 février 2005) :
9 000 €

Mme MENETRIER n'a pas pris part au vote.

20. Info-Point Europe Franche-Comté – Animations lors de la Foire Comtoise du 30 avril au 8 mai 2005

A la majorité (8 contre, 2 abstentions, 3 Conseillers ne prenant pas part au vote), le Conseil Municipal a décidé d'adopter le projet d'attribution d'un prix (un voyage pour deux personnes à Bruxelles, coût estimé à 600 €) au vainqueur du jeu organisé sur la Foire Comtoise.

21. Info-Point Europe Franche-Comté – Encaissement et réaffectation de subventions

A la majorité (8 contre, 2 abstentions, 3 Conseillers ne prenant pas part au vote), le Conseil Municipal a décidé l'encaissement et la réaffectation de deux subventions du Ministère des Affaires Européennes (6 000 € et 8 000 €) et de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (300 €).

22. Secteur de la communication – Attribution de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

- Radio Bip : 4 000 €
- RCF Besançon : 4 000 €
- Radio Sud : 4 000 €
- Radio Campus : 4 000 €
- Département Génie Mécanique et Productique de l'IUT de Besançon pour le projet Shell Eco-Marathon 2005 : 1 000 €
- Association «Les Vents du Futur» pour le championnat de France de Montgolfières : 25 000 €.

23. Lycée Louis Pergaud – Démarche de travail interdisciplinaire avec une classe de Première L de l'établissement – Besançon-Caen : deux lieux de mémoire pour l'anniversaire d'une année déterminante dans la deuxième guerre mondiale - Subvention exceptionnelle

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention exceptionnelle au Lycée Louis Pergaud pour le déplacement au Mémorial de Caen d'une classe de Première L qui a travaillé sur le 60^{ème} anniversaire de la libération du territoire.

Conventions

24. Chauffage urbain de Planoise – Délégation de service public

A la majorité, 2 Conseillers votant contre, le Conseil Municipal a décidé :

- de déléguer la gestion du réseau chauffage urbain de Besançon-Planoise,
- d'autoriser M. le Maire à engager la procédure de publicité conformément aux dispositions de la loi du 29 janvier 1993.

25. Syndicat Mixte LUMIERE – Convention d'assistance technique

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de reconduire la convention d'assistance technique liant la Ville au Syndicat Mixte LUMIERE (rémunération : 3 % du montant HT des travaux d'extension réalisés par le Syndicat Mixte).

M. le Maire, M. DUMONT, M. FUSTER n'ont pas pris part au vote.

26. VORTEX et décanteur lamellaire – Mission de maîtrise d'œuvre assurée par la Ville de Besançon pour le compte du Syndicat Intercommunal de Besançon – Thise – Chalezeule – Protocole transactionnel

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- de fixer le règlement de la mission de maîtrise d'œuvre par le Syndicat Intercommunal de Besançon-Thise-Chalezeule à la Ville de Besançon à hauteur de 31 311,08 € TTC,
- d'autoriser M. le Maire à signer le protocole transactionnel s'y rapportant.

M. FUSTER, Mme DAHAN, M. LOYAT, M. CHEVAILLER n'ont pas pris part au vote.

27. Aménagement de la rue de l'Aqueduc sur le territoire de la commune de Montfaucon – Financement d'une étude – Convention avec la Commune de Montfaucon

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- de verser à la commune de Montfaucon une subvention de 1 675 € à titre de participation au financement d'une étude sur le projet de requalification de la rue de l'Aqueduc,
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir.

Ressources Humaines

28. Personnel Communal – Emploi de chargé de communication – Recrutement

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé le recrutement d'un chargé de communication à temps complet (contrat d'une durée maximale de 3 ans).

29. Contrats Emploi Solidarité – Mesures d'accompagnement – Convention avec la Mission Locale de Besançon – Participation de la Ville au fonds mutualisé de formation des CES

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir entre la Ville de Besançon et la Mission Locale fixant les modalités de participation de la Ville au fonds mutualisé de formation CES pour 2005,

- de verser à ce titre à la Mission Locale, dès signature de la convention, la somme de 5 640 €.

M. FUSTER, Mme SCHULLER, Mme BALLOT, Mme POISSENOT n'ont pas pris part au vote.

Sports

30. Actions d'insertion dans le cadre du secteur sportif – Convention avec Alternative Chantiers – Attribution d'une subvention

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer à l'Association Alternative Chantiers une subvention de 35 000 € pour le développement d'actions d'insertion sur les sites des piscines de Chalezeule et La Fayette,

- d'autoriser M. le Maire à signer les conventions à intervenir dans ce cadre avec Alternative Chantiers.

Mme CASENOVE n'a pas pris part au vote.

31. Adhésion à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES)

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a décidé l'adhésion de la Ville à l'Association Nationale des Elus en charge du Sport,

- a désigné M. Patrick BONTEMPS comme représentant de la Ville au sein de cette association.

Culture

32. Rencontres Jeune Création 2005 – Présentation du projet – Attribution de subventions – Demande de subvention au Département du Doubs

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a adopté le projet des rencontres Jeune Création 2005,

- a décidé le versement de subventions à des associations culturelles intervenant dans ce cadre :

- * Les Amis du Cylindre : 8 000 €
- * Association Six Cordes : 500 €
- * Association Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire : 1 200 €
- * Association Arcadia : 1 500 €
- * La Fractalité du Chou-Fleur : 2 500 €
- * Compagnie Accrorap : 7 000 €
- * Compagnie du Courant d'Air : 2 500 €
- * Compagnie des Chercheurs d'Air : 5 000 €
- * IME Aurore de Gray : 1 200 €
- * Théâtre de l'Omega : 2 000 €
- * Compagnie Anda Jaleo : 1 000 €
- * Compagnie Silencio ; 1 500 €
- * Compagnie du Colibri : 2 000 €
- * Compagnie Graine de Vie : 2 500 €
- * Compagnie Ka : 1 500 €
- * Compagnie Coloquinte : 1 000 €
- * Association GBEC : 1 500 €
- * Compagnie L'Enjoliveur : 1 500 €
- * Compagnie du Petit Maximum : 2 000 €
- * Association de l'École Régionale des Beaux-Arts : 700 €

- a décidé de solliciter la subvention du Département du Doubs (20 000 €).

33. Convention triennale avec la Compagnie Pernette – Attribution de subvention

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a décidé de signer, en liaison avec l'État, la Région et la Scène Nationale de Besançon Planoise, une convention de 3 ans qui permettra à cette compagnie de réaliser un travail d'implantation et d'action culturelle sur le territoire de la commune (participations : DRAC : 30 000 € par an, Région de Franche-Comté : 15 000 € par an, Ville de Besançon : 9 000 € par an),

- a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir avec la Compagnie Pernette.

34. Organisation d'un événement de rue – Contrat de co-organisation avec la Société Touristique et Thermale de la Mouillère –Marché public avec l'Association «La Grosse Entreprise et ses 120 petits»

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé le projet d'organisation d'un événement de rue les 15 et 16 octobre prochain,

- a décidé d'autoriser M. le Maire à signer avec la Société Thermale et Touristique de la Mouillère un contrat de co-organisation de spectacle dans lequel seront déterminés les rôles respectifs et les niveaux de participation financière versés à l'Association «La Grosse Entreprise et ses 120 petits»,

- a conclu avec la Société «La Grosse Entreprise et ses 120 petits» un marché public pour la conception et la production de l'événement, passé en application de l'article 30 du Code des Marchés Publics,

- a décidé de solliciter une subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

35. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie – Exposition «Le Renault de Doisneau» - Demandes de subventions, encaissement et réaffectation – Encaissement et réaffectation d'un mécénat de BNP Paribas

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter ce projet d'exposition dont le coût est estimé à 55 000 €,

- de solliciter des subventions auprès de la DRAC de Franche-Comté (15 000 €), la Région de Franche-Comté (7 000 €) et le Département du Doubs (7 000 €) et de les inscrire en recettes au budget ainsi que le mécénat de BNP Paribas (10 000 €).

36. Projet scientifique et culturel du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté le projet scientifique et culturel du Musée dont les principaux objectifs sont :

- récupérer les espaces existants pour un redéploiement des collections et une meilleure valorisation du patrimoine,

- engager un programme de recherche, d'enrichissement et de valorisation des collections,

- combler le déficit d'image du Musée.

37. Musée du Temps – Convention entre l'Université de Franche-Comté et la Ville de Besançon pour la mise en place d'une collecte centrée sur les microtechniques dans les laboratoires de l'Université

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- de verser une somme de 10 000 € à l'Université chargée de réaliser une étude récapitulative en vue de la réalisation d'un répertoire des matériels et prototypes existants dans les laboratoires bisontins de l'Université de Besançon,

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec l'Université.

M. le Maire et M. MAIRE n'ont pas pris part au vote.

Politique de la Ville

38. Contrat de Ville 2000-2006 – Programmation 2005 – Adoption du programme et sollicitation des financeurs

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé la programmation 2005 du contrat de ville et son plan de financement,

- a décidé de solliciter les participations de l'État, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, de la Caisse d'Allocations Familiales, du FASILD, des bailleurs sociaux et de la Caisse des Dépôts et Consignations,

- a décidé de réaffecter aux maîtres d'ouvrage la part des subventions des financeurs leur revenant,

- a autorisé M. le Maire à signer les conventions à intervenir avec les différents partenaires.

39. Contrat de Ville – Contrat Educatif Local

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes dans le cadre du contrat éducatif local :

Associations	Actions	Quartiers	Montant subventions
De vous à nous	Soutien scolaire : trois séances par semaine pour les enfants d'âge élémentaire	Viotte	810 €
Ecole Elémentaire Jules Ferry	Ateliers sportifs et culturels pour les enfants des écoles Sapins et Jules Ferry proposés le soir après l'école	Saint-Ferjeux	6 250 €
MJC Palente	Ateliers théâtre proposés le soir après l'école pour les enfants des écoles Condorcet, Herriot, Jean Zay et Curie - Représentation en fin d'année dans chaque groupe scolaire	Palente	2 600 €
MQ Montrapon	Création collective «le petit ramoneur» : ateliers périscolaires de mise en voix, mise en musique, expression corporelle, chants pour les enfants de l'école Brossolette	Montrapon	3 500 €
Croq'livre	Intégration des mamans dans l'école par le biais d'une animation autour du livre : lecture d'un conte/histoire tous les 15 jours dans la bibliothèque de l'école Lamartine	Grette	1 500 €
Ecole Elémentaire Grette	Ateliers théâtre et percussions durant la pause méridienne	Grette	1 000 €
MQ Planoise	Travail avec les familles de l'école élémentaire Dürer, sur la préparation du marché de Noël et d'une animation autour du jouet. Ateliers destinés aux enfants sur le temps de midi	Planoise	2 400 €
MQ Planoise	Activités culturelles, artistiques et sportives proposées durant la pause méridienne aux enfants de l'école Ile de France	Planoise	4 550 €
MQ Planoise	Ateliers jeux de société durant la pause méridienne pour les enfants de l'école Fourier II : respect des règles, des adultes, des enfants...	Planoise	3 720 €
Association PARI	Actions de remise à niveau et activités de loisirs à caractère pédagogique pour les enfants de CM2 scolarisés à Planoise	Planoise	1 350 €
Association Sportive Clairs- Soleils	Activités diverses permettant de comprendre le projet de renouvellement urbain	Clairs-Soleils	2 000 €
REP Ile de France	Courte échelle : accompagnement scolaire pour les enfants de CP, information et formation aux parents pour ceux qui maîtrisent mal l'écrit	Planoise	1 500 €
	TOTAL		31 180 €

M. BAUD, M. MEDJALDI, Mme MENETRIER, Mme TISSIER n'ont pas pris part au vote.

40. Contrat de Ville – Volet vie sociale des quartiers – Attribution de subventions – Première répartition au titre de 2005

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Thématique : Temps Libres

Association	Actions	Quartiers	Montant subventions
Profession Sports 25	CLSH Planoise été 2005	Planoise	2 537 €
Profession Sports 25	CLSH Planoise «mercredis loisirs»	Planoise	1 075 €
Profession Sports 25	CLSH Planoise petites vacances 2005	Planoise	2 064 €
Association De Vous A nous	Activités enfants	Cité Viotte	690 €
MJC Besançon/Clairs-Soleils	Centre de Loisirs pré-ados et ados – Partir jeunes	Clairs-Soleils	8 170 €
MJC Besançon/Clairs-Soleils	Partir Famille	Clairs-Soleils	2 000 €
Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux	Top vacances – Centre de loisirs 4/12 ans	Saint-Ferjeux	1 763 €
Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux	Top vacances adolescents	Saint-Ferjeux	1 956 €
MJC Centre Social Palente/Orchamps	Vacances d'été	Orchamps Palente	14 432 €
MJC Centre Social Palente/Orchamps	Petites vacances	Orchamps Palente	8 032 €
Sports Vacances Orchamps	Sports vacances	Orchamps Palente	1 204 €
ASEP	Top vacances	Orchamps Palene	6 530 €
ESB/M	CLSH ESBM	Saint-Ferjeux	666 €
ALEED – Association pour les Loisirs des Enfants Différents mais Déterminés	Les loisirs pour tous	Orchamps Palente	2 170 €
Centre de Loisirs du Barboux	Centre de loisirs	Tous quartiers	2 982 €
TOTAL			56 271 €

Thématique : Initiatives Locales

Associations	Actions	Quartiers	Montant subventions
Association De Vous A Nous	Activités seniors	Cité Viotte	1 000 €
Association De Vous A Nous	Vie du Quartier	Cité Viotte	2 500 €
MJC Besançon/Clairs-Soleils	Atelier participatif urbain	Clairs-Soleils	500 €
Croqu'livre	Le Temps des Comptines	Saint-Ferjeux	1 500 €
Croqu'livre	Formation aux parents	Montrapon	1 000 €
Association Arc en Ciel d'Orchamps/Palente	Animation socio-culturelle	Orchamps Palente	3 600 €
Familles Mahoraises de Besançon	Familles mahoraises	Grette	1 000 €
Radio Sud	Module radio de sensibilisation et d'intégration de femmes issues de l'immigration	Planoise	750 €
Association pour la Promotion de l'Information Montrapon	Boulevard Nord	Montrapon	3 000 €
Association pour la Promotion de l'Information Montrapon	Festival de Montrapon	Montrapon	2 000 €
Réseau Citoyenneté Développement	Programme d'intervention sur l'interculturalité	Tous Quartiers	1 500 €

Associations	Actions	Quartiers	Montant subventions
Miel d'Acacias	Animation	Grette	2 000 €
Union des Femmes tunisiennes de Besançon	Union des femmes tunisiennes	Grette	1 000 €
Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs des Clairs-Soleils (RERS)	Echanges de savoirs en réciprocité ouverte	Clairs-Soleils	1 000 €
Association PARI	Relations familles	Planoise	1 000 €
Association Bouge-Toi	Animation de la vie de quartier des Epoisses	Planoise	2 000 €
Consommation du Logement et du Cadre de Vie	Accès au droit, solidarité, citoyenneté, développement des connaissances	Tous quartiers	3 500 €
Chrisalide	Carnaval des Clairs-Soleils	Clairs-Soleils	300 €
CCAS	Organisation d'un séjour intergénérationnel en Italie	Planoise	750 €
Association des Racines et des Feuilles	Langue et culture arabes	Planosie	1 000 €
MJC Besançon/Clairs-Soleils	Fonds de participation des habitants de Besançon	Tous quartiers	6 000 €
TOTAL			36 900 €

Thématique : Action Sociale

Associations	Actions	Quartiers	Montant subventions
MJC Besançon/Clairs-Soleils	Question féminine	Clairs-Soleils	1 000 €
Collectif de Défense des Droits et Libertés des Etrangers	Formation Accueil étrangers	Tous quartiers	750 €
TOTAL			1 750 €

Thématique : Action à caractère éducatif

Associations	Actions	Quartiers	Montant subventions
Association PARI	Atelier de l'oral à l'imaginaire	Planoise	1 000 €

Thématique : Interventions culturelles

Associations	Actions	Quartiers	Montant subventions
Association D'Ici et d'Ailleurs Ateliers d'éveil aux Arts et Savoirs-faire	Renouvellement urbain les Clairs-Soleils	Clairs-Soleils	750 €
Maison de Quartier Montrapon	Résonance	Montrapon/Fontaine-Ecu	10 000 €
TOTAL			10 750 €

Thématique : Jeunesse

Associations	Actions	Quartiers	Montant subventions
MJC Besançon/Clairs-Soleils	Chantiers de jeunes	Clairs-Soleils	1 000 €
ASEP	Cultures nouvelles	Orchamps/Palente	4 600 €
Croqu'livre	Sais-tu d'où je viens ? Sais-tu d'où je viens ? (avec le Collège Voltaire)	Tous quartiers Planoise	1 780 €
TOTAL			7 380 €

Thématique : Prévention

Il sera proposé, lors du prochain Comité de Suivi du Contrat Local de Prévention et de Sécurité, de valider les projets associatifs dont la liste figure dans le tableau ci-dessous. Le montant de la subvention indiquée dans ce tableau correspond à la part du financement à prendre en charge par la Ville dans le cadre du volet Prévention-Sécurité du Contrat de Ville.

Associations	Actions	Quartiers	Montant subventions
Association «Les Chemins de l'Insertion et de la Citoyenneté»	Marche 2005	Tous quartiers	2 500 €
Association d'Aide aux Détenus	Ateliers éducatifs et socio- culturels à la maison d'arrêt	Tous quartiers	6 489 €
ADDSEA Soléa	Centre spécialisé de soins aux toxicomanes	Tous quartiers	16 000 €
ADDSEA Soléa	Consultations spécialisées pour jeunes consommateurs de cannabis	Tous quartiers	5 000 €
Réseau 25	Action de prévention des toxicomanies auprès des jeunes et de leur environnement	Tous quartiers	15 245 €
Service de Réparation Pénale ADDSEA	Parlons citoyenneté	Tous quartiers	5 000 €
TOTAL			50 234 €

Thématique : Emploi

Associations	Actions	Quartiers	Montant subventions
Centre d'Information sur les Droits des Femmes	Information juridique et socio-professionnelle des femmes	Tous quartiers	2 000 €

Mme MENETRIER, M. BAUD, M. CYPRIANI, M. MONNEUR, M. MADJALDI, Mme TISSIER, Mme FALCINELLA, Mme DUFAY, Mme POISSENOT, Mme TETU n'ont pas pris part au vote.

41. Animations des quartiers – Signature des avenants programmatifs 2005 – Versement de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à signer les avenants programmatifs 2005 avec l'ASEP du Foyer des Jeunes Travailleurs, la MJC de Palente, le Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux, la MJC de Besançon Clairs-Soleils, le Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» et le Centre Régional d'Information Jeunesse,

- d'attribuer une subvention complémentaire de 45 750 € au Comité de Rosemont/Saint-Ferjeux (pour sa programmation d'actions en direction des habitants d'Amitié), et de 6 796,15 € à la MJC Palente.

M. BAUD, Mme TISSIER, Mme FALCINELLA, M. CYPRIANI, Mme MENETRIER, M. MEDJALDI, M. MONNEUR, M. GHEZALI, Mme GUINCHARD-KUNSTLER n'ont pas pris part au vote.

Tourisme

42. Modification des statuts du Syndicat Mixte de la Maison de Franche-Comté

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

Domaine Public

43. Nouveau règlement général des foires et marchés de la Ville de Besançon

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a adopté le nouveau règlement des foires et marchés de la ville,
- a décidé de créer un marché de journée sur la place Cassin le mercredi de 7 heures à 18 heures,
- a décidé la création d'une commission paritaire des foires et marchés publics d'approvisionnement et a désigné les 4 élus municipaux chargés de représenter la Ville dans cette instance de concertation : M. MARIOT, M. ROY, Mme TISSIER, Mme CASENOVE.

Urbanisme – Action foncière

44. Opérations immobilières réalisées en 2004 – Rapport de synthèse

A l'unanimité, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

45. Acquisition de deux parcelles situées en zone naturelle à protéger aux Consorts JOURDIN au lieudit «Aux Epeugniers» à Port Douvot et à Mme BERIL Denise chemin du Fort de Chaudanne

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à ces acquisitions (12 a 90 ca au prix de 2 967 € et 11 a 74 ca au prix de 1 000 €) et a autorisé M. le Maire à signer les actes à intervenir.

46. Acquisition d'un immeuble 2 place Guyon à Mme Michèle MEUNIER

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cette acquisition au prix de 90 000 €. Une subvention sera sollicitée au titre du cadre du programme ATSR (dans le cadre du projet de reconquête de la friche industrielle des Prés de Vaux).

M. le Maire a été autorisé à signer l'acte à intervenir.

47. Acquisition d'un terrain Chemin de l'Oeillet à M. DUCAY Christian

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cette acquisition (128 m² au prix de 4 160 €) et a autorisé M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

48. Acquisition Chemin de Valentin à la SCI MICHACOU

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cette acquisition (46 m² à titre gratuit, indemnité de 1 990 € à la SCI MICHACOU pour perte de haie et de végétaux) et a autorisé M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

49. Acquisition d'une parcelle chemin de Valentin à M. BENTOUSSI Youssef

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cette acquisition (33 m² à titre gratuit, indemnité de 3 289,75 € versée à M. BENTOUSSI pour perte de mur) et a autorisé M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

50. Indemnité d'éviction à M. Alain BALLET, chemin d'Avanne à Velotte

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé le versement à M. Alain BALLET d'une indemnité d'éviction de 6 423 €, exploitant en qualité de maraîcher, des parcelles acquises par la Ville pour l'extension de la station d'épuration de Port Douvot.

51. Rue Denis Papin – Déclassement partiel de la voie et cession à la SCI SOFABE

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- s'est prononcé favorablement sur le déclassement partiel de la rue Denis Papin et l'aliénation de cette partie (1 178 m²) à la SCI SOFABE (prix de vente : 27 094 €),

- a autorisé M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

52. Aliénations à différents propriétaires riverains d'un ancien chemin rural à l'état de délaissé secteur des Torcols

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'aliénation à différents propriétaires d'un ancien chemin rural :

- à M. et Mme GAUCHE Michel : 154 m² au prix de 235,62 €,

- à Mme STREIT Béatrice : 57 m² au prix de 87,21 €,

- à M. et Mme IEMMOLO Stéphane : 41 m² au prix de 62,73 €,

- à M. et Mme VIEILLE Jean-Louis : 73 m² au prix de 111,69 €,

- à M. et Mme LOCATELLI Pierre : 175 m² au prix de 267,75 €.

et a autorisé M. le Maire à signer les actes à intervenir.

Patrimoine - Travaux

53. Don manuel de mobilier scolaire à l'Association «Ecoles du Monde»

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à un don de mobilier scolaire au bénéfice de l'Association «Ecoles du Monde».

54. Stade Léo Lagrange – Restructuration et extension – Mâts d'éclairage – Transaction avec l'entreprise AMEC-SPIE – Versement du solde du marché de travaux n° 2003.098.04

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le règlement à l'amiable, par la voie de transaction, le différent opposant l'entreprise AMEC SPIE à la Ville de Besançon,

- d'autoriser M. le Maire à signer cette transaction qui permettra d'établir le décompte général du marché de travaux et de régler à l'entreprise AMEC SPIE les sommes restant dues.

55. Palais Granvelle – Musée du Temps – Tour du Palais – Aménagement de la salle du Pendule de Foucault – Transaction avec l'entreprise DG METAL – Versement du solde du marché de travaux n° 2004.23.03

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le règlement à l'amiable, par la voie d'une transaction le différent qui oppose l'entreprise DG METAL à la Ville de Besançon,
- d'autoriser M. le Maire à signer cette transaction qui permettra d'établir le décompte général du marché de travaux et de régler à l'entreprise les sommes restant dues.

56. Abri de nuit des Glacis – Construction d'un accueil et de chambres – Approbation de l'avant-projet sommaire – Demandes de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter l'avant-projet sommaire de construction d'un accueil et de chambres à l'abri de nuit des Glacis, dont le coût est estimé à 600 000 € TTC,
- de solliciter les participations de l'État, du Département du Doubs et de tout autre partenaire susceptible de soutenir ce projet, et d'autoriser M. le Maire à signer les conventions à intervenir.

57. Mairie – Restructuration des salles Minjot et Courbet – Validation de l'avant-projet définitif et de l'enveloppe prévisionnelle de l'opération – Poursuite de l'opération

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé la poursuite de l'opération et des études de conception en cours pour la restructuration des salles Minjot et Courbet dont le coût est estimé à 1 106 000 € TTC.

58. Retrait de la Ville de Besançon du Syndicat Mixte pour l'Etude de l'Assainissement de la Vallée du Doubs – Adoption du principe d'une entente intercommunale

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- le retrait de la Ville de Besançon du Syndicat Mixte pour l'Etude de l'Assainissement de la Vallée du Doubs,
- de donner son accord de principe quant à la mise en place d'une entente intercommunale entre la Ville de Besançon (notamment) et le futur syndicat de réalisation.

M. LIME, Mme DAHAN, Mme TETU n'ont pas pris part au vote.

59. Direction de l'Eau – Groupement de commandes avec la commune de Chalezeule – Travaux d'extension du réseau potable chemin de Charmarin et chemin de Rebondaine

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire :

- à signer la convention de groupement de commandes avec la commune de Chalezeule pour la réalisation des travaux d'extension du réseau d'eau potable chemin de Charmarin et chemin de Rebondaine,
- à engager, en tant que représentant du coordonnateur du groupement, les procédures de consultation nécessaires à la passation des marchés conclus dans le cadre de ces travaux.

60. Direction de l'Eau – Remise partielle de pénalités de retard dans le cadre du règlement des soldes des marchés de travaux

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé la remise partielle (7 500 € HT au lieu de 13 500 € HT) de pénalités de retard due par l'entreprise SFCE TC pour le chantier de déviation des conduites d'eau potable de l'entrée Est, rue de Belfort.

M. le Maire a été autorisé à signer tout document à intervenir dans le cadre de cette transaction.

61. Programme de Rénovation Urbaine des Clairs-Soleils - Extension et restructuration de la bibliothèque - Approbation du programme - Lancement des études

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le projet d'extension et de restructuration de la bibliothèque dont le coût prévisionnel est estimé à 340 000 € HT,

- de solliciter les subventions du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté et de l'ANRU.

62. Avenant modificatif à la convention d'utilisation des installations sportives par le BRC SA

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer un avenant à la convention d'utilisation des installations sportives par le BRC SA, visant à fixer le montant de la redevance annuelle à 60 000 € pour les saisons 2003-2004 et 2004-2005.

Marchés

63. Marchés publics passés selon les procédures formalisées – Autorisation de signature

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les marchés publics suivants :

Objet du marché	Date de la CAO	Titulaire du marché	Montant du marché
Fournitures pour le service Parc Auto en 2005 Lot 1 – Filtres – air - carburant Lot 2 – Produits spécifiques à l'entretien courant des véhicules automobiles Lot 5 – Pièces de rechange pour véhicules de marque PIAGGO	25/02/2005	JURA FILTRATION 25303 PONTARLIER SODICA 25000 BESANÇON NEGOCYAL 73190 CHALLES LES EAUX	Minimum : 4 800 € TTC Maximum : 16 700 € TTC Minimum : 3 750 € TTC Maximum : 13 000 € TTC Minimum : 4 500 € TTC Maximum : 15 600 € TTC
ORU Pôle d'animation de Planoise – Dévoiement des réseaux	25/03/2005	GROUPEMENT SFCE TC – ELYO 25320 CHEMAUDIN	199 779,24 € TTC
Travaux de signalisation directionnelle 2005-2008	25/03/2005	SIGNAUX GIROD 39400 BELLEFONTAINE	Minimum : 300 000 € TTC Maximum : 1 000 000 € TTC

Objet du marché	Date de la CAO	Titulaire du marché	Montant du marché
Entretien et grosses réparations dans divers bâtiments et propriétés de la Ville de Besançon :	25/03/2005		
Lot 1 : maçonnerie carrelage faïence		SNCTP 21000 DIJON	Minimum : 75 000 € TTC Maximum : 300 000 € TTC
Lot 2 : maçonnerie carrelage faïence		SNCB 25000 BESANÇON	Minimum : 75 000 € TTC Maximum : 300 000 € TTC
Lot 3 : couverture zinguerie		GRISOT 25000 BESANÇON	Minimum : 40 000 € TTC Maximum : 160 000 € TTC
Lot 4 : serrurerie		ROUX 25000 BESANÇON	Minimum : 50 000 € TTC Maximum : 200 000 € TTC
Lot 5 : peinture		ECO PEINTURE 25000 BESANÇON	Minimum : 90 000 € TTC Maximum : 360 000 € TTC
Lot 6 : peinture		CABAUD 25000 BESANÇON	Minimum : 90 000 € TTC Maximum : 360 000 € TTC
Lot 7 : revêtements de sols collés		TECHNOSOL 25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE	Minimum : 40 000 € TTC Maximum : 160 000 € TTC
Lot 8 : faux-plafonds		LAFFOND 25110 AUTECHAUX	Minimum : 50 000 € TTC Maximum : 200 000 € TTC
Lot 9 : rideaux		DECORAMA 25000 BESANÇON	Minimum : 15 000 € TTC Maximum : 60 000 € TTC

64. Affaires diverses – Questions orales - Motion déposée par le groupe d'opposition UMP concernant le référendum sur le traité constitutionnel européen

A la majorité (3 voix pour), le Conseil Municipal a décidé de ne pas examiner cette motion.

Hôtel de Ville, le 5 avril 2005
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 6 avril 2005
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.